Document generated on 07/07/2025 10:57 a.m.

Continuité

CONTINUITÉ

Le CMSQ se prononce

Danielle Blanchet

Number 29, Fall 1985

URI: https://id.erudit.org/iderudit/18129ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Blanchet, D. (1985). Le CMSQ se prononce. *Continuité*, (29), 51–51.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1985

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LE CMSQ SE PRONONCE

*par Danielle Blanchet**

M. Adélard Dumont, «réparateur aux bobines» à la Dominion Textile, en 1947. (photo: G. Jacques)

LA DOMINION TEXTILE DE MONTMORENCY

La compagnie Dominion Textile inc. a annoncé, en 1984, sa décision de fermer son usine de Montmorency en raison des difficultés que connaît l'industrie du textile au Canada. Le trop faible niveau de production, à une époque où on cherche à rationaliser celle-ci, est en grande partie responsable de cette fermeture. Selon l'administration, la filature, qui date de 1884, n'est pas en mesure de recevoir une machinerie moderne à cause de ses plafonds trop bas et de ses nombreuses colonnes.

Le 1er novembre 1985, les activités de la Dominion Textile à Montmorency ne seront plus que chose du passé. Les ouvriers autant que la population de Montmorency désirent conserver cet usine où plusieurs générations d'une même famille ont travaillé et qui est étroitement lié à l'accroissement démographique de leur ville.

Le Conseil des monuments et sites du Québec souhaite que les nombreux projets de réutilisations de cette usine portent fruit. La Dominion Textile constitue un riche exemple, à la fois sur les plans humain, architectural et environnemental, de l'activité industrielle au Québec. Peu connue du public, méconnue des autorités, l'architecture industrielle est l'enfant pauvre du patrimoine québécois. Il est grand temps de corriger cette carence et de mettre en valeur cet héritage. ■

LE TANDEM HYDRO-QUÉBEC LA LAURENTIENNE

La rue Saint-Laurent à Montréal, entre Dorchester et Sainte-Catherine. À l'arrière-plan, l'actuel siège social de l'Hydro-Québec. (photo: R. Hébert II)

L'Hydro-Québec s'est associée avec La Laurentienne afin de mettre en valeur le quadrilatère où s'élève son siège social, à Montréal. Le projet actuel s'étend de la rue Saint-Urbain à la rue Saint-Laurent, entre Dorchester et Sainte-Catherine; s'il n'est pas modifié, les immeubles qui bordent le «Monument national» risquent fort de disparaître. Le CMSQ ne peut que condamner cet irrespect envers l'architecture commerciale. Perdre ce morceau de la rue Saint-Laurent, c'est perdre un peu de l'histoire de la *Main*, c'est se couper des racines de l'activité commerciale au centre-ville est. Le patrimoine architectural de ce secteur de Montréal a particulièrement souffert ces dernières années. Pourquoi s'acharner à détruire ce qui reste de l'authenticité d'une ville? ■

Le University Club, sur la rue Mansfiel à Montréal.

LE UNIVERSITY CLUB

Construit en 1904 par les architectes Nobbs and Hyde, cet édifice de style néo-georgien, véritable musée «arts and crafts», est menacé de démolition. En effet, la Laurentienne a l'intention de construire un immeuble sur la rue Mansfield où se dresse actuellement le University Club qui, encore aujourd'hui, abrite le club académique des gradués de l'Université McGill.

Pour éviter une perte irremplacable, telle celle du Club St-James rasé pour la construction de la Place Ville-Marie, une demande de classement a été adressée aux Affaires culturelles. Le CMSQ appuie entièrement cette démarche et souhaite que les erreurs passées ne se répètent plus. ■

**Responsable du Comité d'avis et de prises de position du CMSQ.*